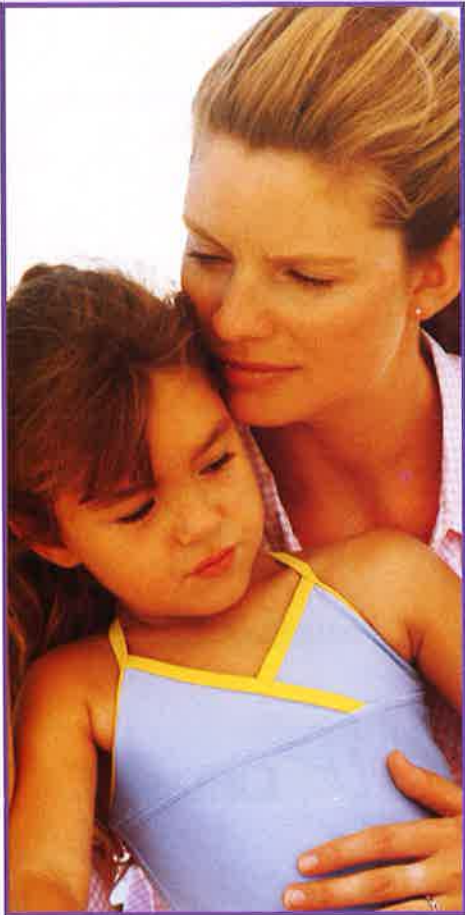


Domestic Violence: Protect Yourself



- Do what you feel will keep you and your children safe.
- If possible, leave the home or call the police before any violence starts.
- If you need to leave your home or workplace, know the best escape routes and practice your emergency exit plans. Teach children the escape route.
- Plan where you can go if you need to leave. Have a list of safe locations where you and your children can go in a crisis.
- Keep your purse/wallet easily accessible if you need to leave in a hurry.
- Keep spare keys for your home and/or car with you or in a safe place at all times.
- Keep copies of important documents in a safe place.
- Keep money in a safe place for emergencies.
- Keep a small bag of clothes packed and hidden. Keep extra clothes available in case you have to leave in a hurry.

- If a problem happens when you're driving home, you can use a cellular telephone to call for help, honk the horn continuously, drive to a well-lit public place that is open and heavily populated, or drive directly to the local police service/OPP detachment for assistance.
- Decide with your children on a code word that will let them know to go and get help. Let children know whose house they can run to.
- If possible, change the locks, install an alarm system, add window bars and install outside lights.
- If you use public transit, sit close to the front by the driver and arrange for someone to meet you at the bus stop and walk you home. Once you have arrived at your home call a relative or friend to let them know you arrived safely.
- Tell trusted friends, neighbours or relatives about the abuse and create a code word or signal with them to call the police if you need help.

- Ensure your children's school and/or day care have a copy of all court orders, including restraining orders, custody and access orders and a picture of your partner.
- If possible, make a "safe area" in your home that you and your children can go to when you feel threatened and cannot leave. Avoid bathrooms, kitchens, the garage, rooms containing weapons and rooms without access to the outside.
- If possible, change daily routines.
- Let children know where the cordless or cell phone is located. Teach children how to call for help and important phone numbers like **911**.



- If your partner no longer lives in the home and you fear for your safety, tell your neighbour to phone police if they see your partner around the home.

- Make your boss and/or co-workers aware of the situation. Show them a photo of your partner and ask them to call the police if they see him/her around your workplace. Ask your employer and co-workers not to give out any information about you like your schedule, phone #, where you are, etc.
- Arrange for someone like security or a co-worker to walk you from the building when leaving work.
- If possible, keep a charged cell phone with you at all times.

For further information, **contact your local police service.**

Ministry of Community Safety and Correctional Services

ontario.ca/mcscs

 Ontario

Violence familiale : Protégez- vous



- ➔ Faites ce que vous croyez être justifié pour votre sécurité et celle de vos enfants.
- ➔ Si possible, quittez la maison ou appelez la police avant que la violence n'éclate.
- ➔ Repérez les sorties de secours et faites un exercice de votre plan de fuite si vous devez quitter votre domicile ou votre lieu de travail de toute urgence. Montrez les voies d'évasion à vos enfants.
- ➔ Prévoyez des endroits où vous réfugier s'il vous faut partir. Dressez une liste d'endroits sûrs où vous et vos enfants peuvent trouver refuge en cas de crise.
- ➔ Gardez votre sac à main et votre portefeuille sous la main au cas où vous devez partir soudainement.
- ➔ Gardez toujours un double des clés de votre domicile et de votre véhicule sur vous ou dans un lieu sûr.
- ➔ Gardez des copies des documents importants dans un lieu sûr.
- ➔ Gardez de l'argent dans un lieu sûr, pour les cas d'urgence.
- ➔ Faites une petite valise et cachez-la. Gardez des vêtements de rechange au cas où vous devriez partir soudainement.

- ➔ Si un problème surgit pendant que vous êtes au volant, servez-vous de votre téléphone cellulaire pour demander de l'aide, klaxonnez continuellement, dirigez-vous vers un lieu public bien éclairé et fréquenté, ou rendez-vous directement au poste de police local ou au détachement de la Police provinciale de l'Ontario pour obtenir de l'aide.
- ➔ Choisissez avec vos enfants un mot de code qui leur donnera le signal d'aller chercher de l'aide. Indiquez à vos enfants où aller.
- ➔ Si possible, changez les verrous, faites installer un système d'alarme, des barreaux aux fenêtres et des lumières extérieures.
- ➔ Si vous prenez les transports en commun, asseyez-vous en avant près du chauffeur, et demandez à quelqu'un de vous attendre à l'arrêt d'autobus pour vous accompagner à la maison. Une fois chez vous, appelez un parent ou un ami pour lui dire que vous êtes bien rentré(e).
- ➔ Parlez à vos amis, voisins ou parents de la violence dont vous êtes victime et entendez-vous sur un code ou un signal de détresse pour qu'ils appellent la police en cas d'urgence.

- ➔ Remettez aux responsables de l'école ou de la garderie de vos enfants une copie de toutes les ordonnances judiciaires, y compris les ordonnances d'interdiction de communiquer, de garde et de visite, ainsi qu'une photo de votre partenaire.
- ➔ Si possible, créez un « refuge » dans votre domicile où vous pourrez vous réfugier avec vos enfants si vous vous sentez menacé(e) et ne pouvez pas partir. Évitez les salles de bain, la cuisine, le garage, les pièces contenant des armes et les pièces sans accès à l'extérieur.
- ➔ Si possible, changez vos habitudes quotidiennes.
- ➔ Montrez aux enfants où se trouve le téléphone sans fil ou le téléphone cellulaire. Enseignez-leur comment appeler à l'aide et comment faire le **9-1-1**.



- ➔ Si votre partenaire n'habite plus avec vous et que vous craignez une attaque, demandez à vos voisins d'avertir la police s'ils le(la) voient dans les alentours.

- ➔ Parlez de votre situation avec votre patron et vos collègues. Montrez-leur une photo de votre partenaire et demandez-leur de prévenir la police s'ils le(la) voient près de votre lieu de travail. Dites à votre employeur et à vos collègues de ne jamais divulguer de renseignements sur votre horaire, votre numéro de téléphone, vos allées et venues, etc.
- ➔ Demandez à un gardien de sécurité ou un collègue de vous accompagner lorsque vous quittez votre lieu de travail.
- ➔ Si possible, ayez toujours votre téléphone cellulaire bien chargé sous la main.

Pour de plus amples renseignements, **veuillez vous adresser à votre service de police local.**

Ministère de la Sécurité
communautaire et des Services
correctionnels

ontario.ca/mcscs

 Ontario